

## **Hausse de l'absentéisme, surtout en lycée professionnel (Depp)**

D'après une publication récente de la Depp, l'absentéisme dans le second degré public est en hausse. Elle indique que, entre septembre 2017 et mai 2018, "5,6 % des élèves du second degré public ont été absents, de façon non justifiée, quatre demi-journées ou plus par mois, en moyenne, et sont ainsi considérés comme absentéistes.

La note précise que cette augmentation est davantage marquée pour les lycées professionnels : "+ 2,4 points alors que pour les collèges et les LEGT, la hausse n'est que de 0,5 point". Ainsi, sur l'année scolaire, le taux d'absentéisme varie beaucoup selon le type d'établissement :

- 3,2 % dans les collèges
- 6,8 % dans les LEGT
- 18,3 % dans les LP

La Depp conclut alors que "si l'absentéisme est plus marqué dans les lycées professionnels, cela s'explique donc notamment par le profil social défavorisé des élèves qu'ils accueillent".

**Et pour remédier à cette situation catastrophique, le ministre de l'EN a trouvé la solution : réduire encore la dotation horaire des élèves et en particulier en enseignement général !!!**

**Dans un interview du 27 mars au Parisien, le Ministre de l'Éducation nationale juge que si certain-es sont en colère et se mobilisent c'est parce que d'autres mentiraient...**

Une défense bien peu crédible car les textes et les faits, eux, ne mentent pas.

Ainsi, les suppressions de postes sont bien réelles et le projet de création d'établissements publics des savoirs fondamentaux est bien dans le projet de loi sans consultation préalable de la communauté éducative, comme celui concernant la fin de l'évaluation indépendante des politiques éducatives. Les cadeaux financiers pour l'école privée sont très clairs à travers la mesure de l'obligation scolaire à l'école maternelle et les réformes des lycées, du baccalauréat et de Parcoursup sont autant de renoncements à la démocratisation du système éducatif. Le climat d'autoritarisme, les tentatives d'intimidation des personnels qui expriment leurs désaccords ou se mobilisent contre les orientations portées par le ministre sont bien réels aussi. Comme la baisse drastique de la Taxe d'apprentissage. Quant à la non revalorisation des personnels de l'Éducation, ceux-ci la vérifient au quotidien !

## **Organisation des enseignements de CAP et Bac pro**

La [note de service](#) sur l'organisation des enseignements en CAP et bac pro est publiée dans le BO du 21 mars 2019. Tout en se basant sur les arrêtés du 21 novembre 2019, ce texte détaille les principes d'organisation des enseignements en CAP et en baccalauréat professionnel, les modalités d'organisation des enseignements et des PFMP et les modalités pédagogiques. Vu son contenu, il est primordial d'analyser de près cette note de service.

## Audience avec Monsieur le Recteur du 13 Mars 2019 / Troisième partie

Monsieur le Recteur nous a reçus en audience le mercredi 13 mars 2019 à 17h ; il était accompagné de M. GERIN (Secrétaire général) et de M. MACE, secrétaire général adjoint, délégué à l'organisation scolaire et universitaire. La délégation du SNUEP était composée de Paul BOUSQUET, Géraldine JOUSSEAUME, Frédéric Lalanne, Nasr LAKHSASSI, Christelle REY et Marie-Pierre SAURA.

Vous trouverez ci-dessous la troisième et dernière partie du compte rendu de cette audience :

### Carte des formations :

**Nous avons dénoncé une stagnation de la carte des formations en LP contrairement à celle de l'apprentissage.** Au moment où la région Nouvelle Aquitaine identifie comme prioritaires de nombreuses formations nous ne pouvons que constater que l'offre de formation dans ces filières en LP n'évolue pas. Au contraire, en se fondant sur les documents de préparation du comité technique de la Gironde (15 mars 2019), nous constatons la suppression de deux postes en Génie Thermique (un à Blanquefort et l'autre à Blaye) et 4 postes en Électrotechnique (LP Eysines, LP Arcachon, LP ST André de Cubzac et LP J Monnet) !

M. Macé précise que des BTS ont été ouverts dans les LP.

Nous avons rappelé que des projets sont construits mais qu'ils n'aboutissent pas comme celui du LP Trégey concernant.....Monsieur Macé précise que ce projet nécessite des équipements spécifiques et que sa mise en place est prévue pour 2020.

### Bac pro GA

Nous avons demandé combien de collègues allaient être concernés par la réforme du bac pro GA et où en était la mise en place du protocole dans l'académie pour les accompagner.

Le Recteur indique que Mme la DRRH recevra tous les enseignants qui en feront la demande et que tout sera mis en place pour favoriser la reconversion des enseignants.

Nous avons demandé si un GT spécifique au bac pro GA serait mis en place. Monsieur le Secrétaire général nous répond que oui mais qu'il est encore bien trop tôt et qu'il sera fait plus tard.

### ASH

Nous avons demandé quel avenir allait être réservé aux SEGPA.

Le Recteur rappelle la mise en place de la circulaire 2015 et précise que l'offre académique reste supérieure à celle du niveau national.

Nous avons dénoncé la disparition de champs professionnels et interrogé le Recteur sur les réorientations des enseignements liés à ses champs.

Le Recteur nous a dit qu'il n'y avait pas de consignes particulières sur l'enseignement de compétences technologiques en champ pro et qu'aucune formation n'était prévue !

Nous avons demandé si un bilan avait été fait concernant l'application de la circulaire 2015 et les pratiques disparates menées dans les établissements ? Le Recteur répond qu'aucun bilan n'a été fait !

## Compte rendu audience et CTSD

Un entretien en présence du directeur académique adjoint s'est tenu la veille du CTSD de repli. Notre demande expresse de cette audience nous a permis, à nouveau, de dénoncer des situations aberrantes, des suppressions de postes incompréhensibles et de manière plus générale d'aborder les conséquences catastrophiques de la rénovation de la voie professionnelle.

Malgré les propos de M. Roque se voulant rassurant sur la gestion des moyens dans le secondaire, la suppression de postes en champs professionnels dans les Segpa ne résulte pas essentiellement de la baisse d'effectifs mais provient également de choix fonctionnels ahurissants. Le collègue Jacques Ellul en est une parfaite illustration avec une transformation d'HP en HSA et un BMP de 12h en enseignement professionnel qui entraînera un non dédoublement d'heures d'ateliers. De plus une prise en charge de ces heures serait accordée au LP de Trégey ! Il est inacceptable de ne pas respecter les préconisations de la circulaire 2015, concernant les effectifs classes lorsque la possibilité existe. De même qu'il est intolérable de mettre en place des pseudo partenariats sans en informer les collègues.

Autre point abordé lors de l'entretien : la non information des CA de certains LP subissant des suppressions de postes. Pour le LP de Blaye, l'explication donnée est la transformation de ce poste en discipline nucléaire intervenue l'année dernière. Le LP de Blanquefort quant à lui subit une suppression de 2 postes remplacés par 2 BMP de 18H. Ce montage permettra éventuellement de conserver les contractuels en poste mais fragilisera les supports et empêchera des titulaires de postuler dans ce LP.

Un autre désaccord a été porté sur le mode de calcul des DGH ; en effet si on applique les grilles officielles un manque d'heures est relevé dans certains établissements. Le directeur de service interpellé par ce problème s'est engagé à vérifier ces informations et à restituer ou justifier des heures correspondantes.

Des revendications plus générales mais primordiales ont également été débattues sur les modalités de la mise en place des AP (classe entière ou effectif réduit) et leur contenu, sachant que le bilan de l'AP des années précédentes est très insatisfaisant. Les heures attribuées pour le chef d'œuvre restent quant à elles très opaques...

Lors du CTSD de repli, l'ensemble des organisations syndicales s'est de nouveau opposé à cette gestion des postes dans le secondaire.

**Marie-Pierre Saura**

## Un jeune stagiaire perd un orteil suite à un accident du travail Vosges Matin du 29 mars 2019

Vosges (88) : un jeune stagiaire de 15 ans\* en formation dans un CFA a perdu le contrôle de sa tronçonneuse et s'est sectionné le gros orteil. Ce vendredi vers 10 h 30, un accident est survenu en bordure de forêt entre Bainville-aux-Saules et Pont-lès-Bonfays. Un étudiant en stage au Centre de formation et d'apprentissage (CFA) de Mirecourt a perdu le contrôle de sa tronçonneuse et s'est sectionné le gros orteil. Selon les constats établis sur place, il avait des équipements de sécurité mais la lame serait passée au travers. Originaire de Meurthe-et-Moselle et âgé de 15 ans, le jeune homme a été transporté au centre hospitalier de Vittel.

\* Pour nous, un stagiaire de 15 ans en formation dans un CFA est...un apprenti !

## 4 avril : Mobilisation pour obtenir l'abandon du projet de loi Blanquer



Les enseignantes et enseignants se mobilisent face à la politique éducative, rétrograde et libérale, conduite actuellement à marche forcée au mépris de leur expertise professionnelle et déjà sanctionnée par l'ensemble de la communauté éducative.

Elles et ils rejettent notamment le projet de loi « pour l'école de la confiance », un texte qui ne permettrait en rien d'améliorer la réussite de tous les élèves et bouleverserait radicalement le fonctionnement et la structure de l'école avec notamment la création de regroupements écoles-collège.

Nos organisations syndicales SNUipp-FSU, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, FNEC-FP-FO, CGT Éduc'action et Sud Éducation dénoncent les menaces de sanctions et pressions exercées à l'encontre des personnels et défendent leur liberté d'expression. Nos organisations sont engagées dans ces mobilisations, soutiennent les actions menées localement et appellent à les développer avec tous les personnels.

Lors des manifestations organisées sur tout le territoire samedi 30 mars, les enseignantes et enseignants seront rejoints dans leur mobilisation par des parents d'élèves, des élu-es ou simplement des citoyen-nes. Nos organisations appellent à faire de cette journée un moment fort de mobilisation pour le service public d'éducation.

Elles appellent ainsi à faire du jeudi 4 avril un prochain temps fort de mobilisations (grève, rassemblements, manifestations...) pour obtenir l'abandon du projet de loi. Elles construisent également d'autres actions localement durant la période de vacances par zone.

Elles s'engagent aussi sur le terrain de la Fonction publique pour s'opposer à la réforme gouvernementale qui détruirait le statut de fonctionnaire, et promouvoir également le service public d'éducation. Elles estiment nécessaire de poursuivre et d'amplifier les mobilisations pour obtenir l'abandon du projet de loi y compris au moment de l'examen de celui-ci par le Sénat.

À cet effet, elles se reverront prochainement dans l'unité la plus large.

Le **café pédagogique**

### Journée d'étude sur les PLP en fin de carrière

Organisée par le Laboratoire Education Cultures Politiques (ECP) - Université Lumière Lyon 2 en partenariat avec le syndicat SNUEP-FSU, cette journée d'étude présente les résultats d'une enquête commencée en 2017 par une équipe du laboratoire Education Cultures Politiques (ECP), sur les parcours des professeur-es de lycée professionnel en fin de carrière. L'objectif est de caractériser, sur une temporalité longue, les façons de durer dans le métier, voire les conditions nécessaires au développement professionnel des enseignant-es." Inscription par mail à : [parcoursprolp@gmail.com](mailto:parcoursprolp@gmail.com)

## Le mouvement du 30 mars dans la presse

**Le Monde**

### Les enseignants dans la rue pour protester contre le projet de loi Blanquer

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/30/les-enseignants-dans-la-rue-pour-protester-contre-le-projet-de-loi-blanquer\\_5443611\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/30/les-enseignants-dans-la-rue-pour-protester-contre-le-projet-de-loi-blanquer_5443611_3224.html)



**TOUTEDUC**

### Mobilisation du 30 mars : une convergence des sujets d'inquiétude et de mécontentement

<http://www.touteduc.fr/fr/abonnes/article/id-16050-mobilisation-du-30-mars-une-convergence-des-sujets-d-inquietude-et-de-mecontentement>

### "Opération triangles rouges au Lycée du Pays de Soule : pour ne pas rester au bord de la route"

Les enseignants du Lycée du Pays de Soule organiseront un mouvement de grève le vendredi 5 avril 2019.

Ils seront rejoints par les représentants de 120 entreprises locales, de parents, d'élèves et des habitants de Mauléon (64) et de ses environs. Ils seront tous réunis pour contester la décision de M. Le recteur de supprimer le poste de DDFPT dès la rentrée 2019.

Cette mesure priverait le lycée des actions de promotion engagées par le DDFPT cette année. Ces actions sont indispensables à l'attractivité et au rayonnement de l'établissement dans une zone de recrutement restreinte.

Cette décision est inacceptable pour toute la communauté éducative.

L'établissement est de ce fait menacé à moyen terme et peut disparaître au profit d'une menace budgétaire.



## Conseil supérieur de l'éducation du 21 et 22 mars 2019 : Extraits de la déclaration de la FSU concernant la voie professionnelle

[...Lors des rencontres sénatoriales de l'apprentissage, le 14 mars, vous vous êtes félicité du travail mené en commun avec la ministre du travail, Muriel Pénicaud, en rappelant que « l'enseignement professionnel et l'apprentissage s'allient parfaitement »

Il est vrai que votre réforme de la voie professionnelle s'inscrit parfaitement dans celle de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Ainsi, l'ensemble de notre école est impacté par la loi « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » et cela est particulièrement vrai, nous l'avons vu lors du dernier CSE, pour la mise en place de la nouvelle 3<sup>ème</sup> « *Prépa-métiers* » ou encore pour l'enseignement professionnel dont la réforme a été pensée pour participer avant tout au développement de l'apprentissage érigé comme modèle à atteindre pour les formations professionnelles initiales sous statut scolaire.

Cette réforme arrive dans sa phase de mise en œuvre dans les établissements avec la multiplication des réunions d'information qui provoquent sidération, incompréhension et colère chez les enseignant-e-s. Les Vademecum publiés par le ministère, qui devaient les aider à appréhender et mettre en œuvre les dispositifs imposés, suscitent de multiples interrogations sans apporter de réelles réponses. Ils mettent en avant une vision dogmatique de l'organisation des enseignements, augmentent les injonctions et tentent d'imposer aux enseignant-e-s les pratiques pédagogiques à mettre en œuvre.

Il en est de même pour les programmes dont les préambules détaillent la façon dont les professeurs doivent faire cours et entérinent la fin de toute liberté pédagogique. Ces programmes s'élaborent dans une très grande précipitation. Ainsi, alors que le code de l'éducation prévoit qu'ils soient publiés au moins un an avant leur application, les enseignant-e-s n'auront que quelques semaines pour les mettre en œuvre, notamment à travers des dispositifs nouveaux et imposés (co-intervention, chef d'œuvre...) qui doivent être pensés bien en amont de la rentrée 2019. Nous vous rappelons que la généralisation de ces dispositifs imposés par un cadre réglementaires trop rigide va engendrer de multiples difficultés d'ordre pédagogique et organisationnel et vont plonger les équipes enseignant-e-s dans des situations intenable.

Le contenu des programmes de la voie professionnelle répond avant tout à la commande du rapport Calvez/Macron en recentrant les compétences et les contenus sur la professionnalisation des jeunes par l'acquisition de compétences transversales. Le contenu culturel des programmes s'en trouve appauvri, les finalités des enseignements généraux abandonnent l'objectif d'émancipation des jeunes et se centrent sur les 3 compétences transversales citées dans le rapport : mobilités omniprésentes dans les programmes d'histoire/géographie, socialisation et citoyenneté centrée sur les codes culturels et sociaux des milieux du travail et développement professionnel auxquels doivent participer l'ensemble des enseignements généraux.

Les enseignant-e-s ne se retrouvent pas dans les finalités attribuées aux enseignements généraux et dans cette vision étriquée et idéologique des contenus de formation professionnelle. Ils ne sont pas dupes quant à l'instrumentalisation de leurs disciplines au seul profit de l'éventuelle acquisition de compétences transversales ou comportementales, car sans connaissances les compétences ne peuvent être exercées... Ils et elles sont bien conscient-e-s que le dévoiement de leur discipline d'enseignement par les nouveaux programmes et par la mise en place de la co-intervention ou du chef d'œuvre engendrera un appauvrissement de la formation des lycéen-ne-s professionnel-le-s et à terme la disparition des enseignements généraux.

M. le Ministre, vous l'aurez compris les LP, LPO et SEP préparent la rentrée scolaire dans des conditions intenable pour l'ensemble de leurs personnels. La suppression des postes et la multiplication des heures supplémentaires, la mise en œuvre des nouveaux programmes bâclés, l'imposition de dispositifs qui n'ont aucune assise didactique, la mise en place des familles de métiers et le manque de temps dédié pour enseigner vont déstabiliser fortement nos établissements publics et les premières victimes de vos choix irresponsables en seront les élèves....]